

# Vosges du Sud : nouvelles perspectives pour le développement économique local

Les ateliers thématiques de l'AUTB



illustration : DR

8 avril 2019

**Les ateliers thématiques**

Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort

Dans un territoire qui devient essentiellement résidentiel, où les activités de proximité déclinent, l'innovation est nécessaire pour retourner la tendance et faire renaître le local dans l'économie. Plusieurs gisements sont à exploiter, comme les développements issus du numérique, les nouvelles mobilités, le commerce en circuit court, l'aide à la personne, ou encore la mise à disposition de structures d'essai adaptées aux activités émergentes, fab labs et autres tiers lieux.

Comment utiliser les zones d'activité existantes, réinvestir les coquilles vides commerciales ou industrielles, renforcer les pôles de services et les services de proximité ?

# Vosges du Sud : nouvelles perspectives pour le développement économique local

Lieu : Giromagny  
Participants : une vingtaine dont des élus, des acteurs locaux et départementaux

## TERRITOIRE

Anne QUENOT, directrice d'études à l'AUTB et notamment en charge de l'élaboration du PLUi, a rappelé la particularité économique des Vosges du Sud, ainsi que les défis de la transition qui se présentent :

- 70% des actifs sortent du territoire pour aller travailler et 50% des postes sont pourvus par des actifs résidant hors de la CCVS,
- le tissu économique est diversifié, avec quelques gros employeurs et de nombreux établissements sans salarié,
- des zones d'activités existent, mais manquent de disponibilité.

Localiser de l'emploi sur le territoire est donc l'enjeu principal. Ainsi, l'armature économique en place doit être confortée notamment grâce à la valorisation des activités existantes et au développement de nouvelles formes d'économie. Les secteurs des ser-

vices du tourisme, de l'agriculture et de la sylviculture sont particulièrement à développer et à diversifier.

## INNOVATION

Mme RIVIÈRE, chargée de projet auprès du PNBV, était invitée pour présenter une démarche innovante : ECOOPARC à Munster, un activateur de coopérations économiques locales.

La démarche engagée réunit les collectivités du territoire et les acteurs locaux pour créer de nouveaux fonctionnements économiques. Dans les faits se sont plusieurs collectifs qui sont créés et accompagnés. Ils fonctionnent en « groupe projet » dont le but n'est pas nécessairement défini à l'avance. Les discussions entre acteurs doivent faire naître les idées.

La vallée de Munster compte de nombreuses jeunes entreprises ainsi que des structures artisanales. La première difficulté est d'identifier ces jeunes entrepreneurs puisqu'ils ne

sont pas recensés dans les listings d'entreprises classiques. Cependant, une fois engagée, la démarche permet de rapprocher les entrepreneurs isolés pour créer des réseaux qui s'établiront ensuite dans les tiers-lieux.

La création de cette énergie et son développement se fait avec les acteurs présents qui deviennent ainsi les meilleurs ambassadeurs du mouvement.

## DÉFINITION

*Les tiers-lieux font référence à des environnements sociaux se distinguant des lieux de vie traditionnels que sont la maison et l'entreprise. Ce sont des espaces où les habitants porteurs de projet ou demandeurs de service peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de manière plus ou moins formelle. Ces espaces permettent la mutualisation des services et équipements : ateliers, salle de réunion, espace et matériel pour le co-working et le télétravail, fab-lab... Tous les tiers-lieux ne sont pas identiques, les services proposés doivent refléter les besoins des territoires et de leurs acteurs.*

## ÉCHANGES

L'Ecooparc dispose à présent de plusieurs collectifs pour animer le projet global et recherche un lieu pour accueillir les idées développées. A contrario, la CCVS dispose d'un lieu mais n'a pas encore formé de « groupes projets » destinés à l'animation. Pour un territoire en recherche de nouvelles perspectives économiques, il est important que les **liens** entre les **acteurs** qu'ils soient professionnels ou non, soient entretenus. Ces **réseaux** ne devront pas être segmentés et devront **communiquer** pour rassembler. Quant au territoire de la CCVS, le développement de ses **atouts touristiques** pourrait pleinement être intégré à cette stratégie. Les problèmes de **mobilité** évoqués lors de cet atelier feront l'objet d'une prochaine rencontre.



“ L'Ecooparc est une fabrique à projet “

8 avril 2019

Les ateliers thématiques

Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort

“ Les acteurs impliqués deviennent les meilleurs ambassadeurs ”

## AFTER

- Le site [ecooparc.com](http://ecooparc.com)
- Vidéo « Qu'est ce qu'un tiers-lieu ? »
- Une étude réalisée par les PNR de France : *Les PNR, des territoires d'innovations pour le développement des tiers-lieux*, avril 2017